



MINISTÈRE
DE LA CULTURE,
DE L'ENVIRONNEMENT,
DES RESSOURCES MARINES,
en charge de l'artisanat

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° 2928/MCE

Le Ministre

Papeete, le 14 NOV. 2022

Affaire suivie par :
DCP - Direction

à

Madame Éliane TEVAHITUA
Représentante à l'Assemblée de la Polynésie française

Objet : Proposition d'acquisition du livre « Arioi und Mamaia » écrit par le Pr Wilhelm Emil MÜHLMANN et de négociation des droits de publication de sa version en langue française

Réf. : Votre question écrite n° 163/2022/GTH/CAB/ET/et en date du 18 octobre 2022

Madame la Représentante, 'Ia ora na

Par question écrite visée en référence, vous attiriez mon attention sur le livre « *Arioi und Mamaia* ».

Cette monographie sur les confréries secrètes des Arioi et Mamaia publiée en 1955 par le professeur d'ethnologie Wilhelm Emil MÜHLMANN, venait couronner plusieurs études commencées en 1932.

L'auteur a aussi cherché « Par quelles lois se détachent de la masse des groupes d'élite qui vont la dominer ? ».

Il a abordé ce sujet dans un autre ouvrage « Die geheime Gesellschaft des Arioi, - eine Studie über polynesische Geheimbünde mit besonderer Berücksichtigung der Siebungs- und Auslesevorgänge in Alt-Tahiti (La société secrète des Arioi, étude sur les sociétés secrètes polynésiennes, avec considération spéciale des procédés de choix et de sélection dans l'ancienne Tahiti). *Internationales Archiv für Ethnographie*, suppl. Bd zu Bd, 32, Leiden, 1932, 92 pages.

S'inspirant du travail de Thurnwald, il a entrepris une étude sociologique et biologique de la société du vieux Tahiti, afin de dégager les éléments déterminants de la sélection de l'élite (*Siebung*) et les éléments qui, en celle-ci, ressortissent à la race (*Auslese*). Les Arioi constituant la société secrète la plus anciennement commune, et la seule admettant en son sein les femmes, offrent un champ d'observations fécond.

Toute leur histoire est passée en revue : conditions d'admissions, voyages de circumnavigation, représentations théâtrales, privilèges, terrorisme. Prêtres, chefs, guerriers, nobles, fils de famille efféminés, mais désireux d'être servis, femmes énergiques aux ambitions politiques, tout un regroupement de sages et d'aventuriers, forment la structure d'une société de dirigeants. Aux initiatives des Arioi s'est résumée longtemps toute la vie active des Tahitiens.

L'auteur fait justice des reproches de prostitution, de club de célibataires, fait à cette société dont il établit que plusieurs membres s'étaient mariés. Mais le meurtre des enfants reste le problème. En dépit des détails intéressants sur l'ingéniosité maternelle des Polynésiennes qui faisaient adopter leur enfant pour n'avoir point à le laisser tuer, les raisons invoquées – surpopulation, besoin de jouissance – ne sont pas péremptoires.

La raison religieuse obéissant à un ordre divin, est une glose tardive. Scheidt avance qu'il s'agirait d'une KULTURKRANKHEIT. Du point de vue biologique, la société des Arioi ne pouvait durer. Outre les limitations amenées par le meurtre des enfants, la vie inoccupée dans des territoires exigus incitait à guerroyer par œuvre ou par sport, pour diminuer la surpopulation, à rechercher les jouissances, à aimer le faste et à violer les tabous posés par le peuple.

C'est dans ces termes que l'ethnologue – pasteur et missionnaire Maurice LEENHARDT, a publié son article dans la revue de l'école Anthropologique de Paris du 1^{er} janvier 1933, pages 413/414.

Alors certes, je vous informe que notre service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel dispose d'un exemplaire de cet ouvrage et je retiens votre proposition de traduction à condition que nous parvenions à obtenir les autorisations idoines afin d'en permettre la compréhension aux non locuteurs de langue allemande.

Je vous prie d'agréer, Madame la Représentante, mes respectueux hommages.




Heremoana MAAMAATUAIAHUTAPU